



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités**

Rouen, le 15 juin 2023

Pôle Politique du travail
Cellule d'appui pluridisciplinaire santé travail
dreets-norm.polet@dreets.gouv.fr
Affaire suivie par : Mme Isabelle LAMBERT
Tél. : : 02 32 76 16 23
Mèl. : isabelle.lambert@dreets.gouv.fr

La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités de Normandie

à

MSA Services Haute-Normandie
32 rue Georges Politzer
27000 EVREUX

Objet : Demande d'enregistrement d'un IPRP externe
Réf. : Votre demande datée du 16 mai 2023

Madame

Vous avez présenté une demande d'enregistrement de votre entreprise auprès de mes services, reçue le 17 mai 2023, afin qu'une de vos collaboratrices, Madame Virginie DURAND, soit autorisée à exercer les missions définies par l'article R.4623-38 du Code du travail, en qualité d'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) externe à un service de prévention et de santé au travail interentreprises.

Comme suite, je vous informe qu'au vu des justificatifs que vous avez produits en ce qui concerne les compétences techniques ou organisationnelles en matière de santé et de sécurité au travail de Madame Virginie DURAND, j'ai décidé de procéder à votre enregistrement au titre d'IPRP.

Vous trouverez ci-joint le certificat de cet enregistrement.

Je vous rappelle que l'enregistrement est valable pour l'ensemble du territoire national et doit être renouvelé au terme d'un délai de cinq ans.



.../...



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DU PLEIN EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'économie,
de l'emploi, du travail et des solidarités
de Normandie**

Pôle Politique du travail
Cellule d'appui pluridisciplinaire
en santé et sécurité au travail

**CERTIFICAT D'ENREGISTREMENT
AU TITRE D'INTERVENANT EN PRÉVENTION
DES RISQUES PROFESSIONNELS**

(Articles L.4644-1, R.4623-37 à R.4623-39,
R.4644-1 à R.4644-5 et D.4644-6 à D.4644-11 du Code du travail)

La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie soussignée certifie qu'en application des dispositions du Code du travail susvisées, il a été procédé ce jour à l'enregistrement au titre d'intervenant en prévention des risques professionnels (IPRP) de :

MSA Services Haute-Normandie

sous le numéro : 2023-15

pour une période de cinq ans, qui expire le 14 juin 2028.

Le présent enregistrement vaut pour les interventions menées par le(s) intervenant(s) suivant(s) :

Madame Virginie DURAND

dans les domaines de compétences suivants :

**Elaboration du document unique de prévention des risques
professionnels – Risques psychosociaux**

Conformément aux dispositions de l'article D.4644-8 du Code du travail, l'enregistrement au titre d'IPRP est valable pour l'ensemble du territoire national.

Fait à Rouen, le 15 juin 2023



P/LA DIRECTRICE RÉGIONALE
et par subdélégation
L'adjoint au Chef du Pôle Travail

David DELASALLE